

Ombudsman

National Defence
and Canadian Forces



Défense nationale
et Forces canadiennes

PAR TÉLÉCOPIEUR: 995-8578

Le 14 février 2006

Général R.J. Hillier, C.M.M., C.S.M., C.D
Chef d'état-major de la Défense
Quartiers généraux de la Défense nationale
Édifice Mgén George R. Pearkes
101, promenade Colonel By
Ottawa (Ontario)
K1A 0K2

Général,

Je vous écris pour vous demander des éclaircissements au sujet de l'article paru dans le *Ottawa Citizen* et ailleurs, le 11 février dernier, au sujet du système de canon mobile.

Je suis notamment préoccupé par la déclaration reproduite dans l'article que les documents et les manuels pour le nouvel équipement ne seront pas traduits en français afin d'économiser du temps et des ressources. Si c'est le cas, je crois que cela pourrait avoir un impact préjudiciable sur l'avancement professionnel et le bien-être des hommes et des femmes des Forces canadiennes, en particulier pour les membres francophones.

Même si nos conversations préliminaires avec le personnel du ministère de la Défense nationale et des Forces canadiennes nous ont indiqué que certaines informations dans l'article pouvaient être datées, et donc inexactes, je considère qu'il s'agit d'un enjeu d'une importance cruciale et je souhaiterais obtenir une explication plus officielle.

J'apprécierais obtenir une réponse de vous à ce sujet au plus tard le 28 février prochain, réponse que j'ai l'intention d'afficher sur notre site Internet.

Je vous prie, Général, de bien vouloir recevoir l'expression de mes salutations les plus distinguées.

Yves Côté, c.r.
Ombudsman

c.c.: Ministre de la Défense nationale
Sous-ministre de la Défense nationale